

DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS.

BEAUX-ARTS.

ARRÊTÉ.

Education Nationale
*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts*

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des Monuments naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des Monuments naturels et des Sites dans sa séance du 20 avril 1937;

Vu l'adhésion au classement de la vallée d'Esch, à Martincourt, donnée par

- la commune de Martincourt (délibération du 26 novembre 1937), propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 2, 7, 309, 310, 369, 372, 379, 394, 395, 396, 438, section D;
- M. Bernard Carème, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales n^{os} 20, 24, 326, 327, 398, section D;
- M. Bernard Edouard, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales n^{os} 257, 292, 293, 294, 317, section D;
- M. Bernard Jeanson, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 27, 202, 271, 272, 273, 284, 288, 290, 296, 299, 300, 336, 337, 340, 341, 374, 399, 402, 410, 412, section D;
- M. Bernard René, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 10, 231, 232, 267, 366, 371, section D;
- M. Chouvert Jean, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 14, 15, 303, 304, section D;
- M. Dellis Jean-Thomas, à Martincourt, propriétaire de la parcelle cadastrale n^o 390, section D;
- M. Faye René, à Martincourt, propriétaire des parcelles n^{os} 16, 19, 26, 264, 266, 289, 293, 295, 324, 325, 408, 418, 419, 423, section D;
- M. George Charles, à Martincourt, propriétaire de la parcelle cadastrale n^o 404, section D;
- M. George Jean, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 204, 256, 314, 320, 361, 363, section D;

- Mme Veuve George Marcel, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 201, 255, 313, 357, 358, 364, section D;
- M. Haudot Emile, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 1, 12, 22, 23, 25, 263, 298, 302, 311, 321, 323, 393, 400, 401, 414, 422, section D;
- M. Haudot Marcel, à Martincourt, propriétaire de la parcelle cadastrale n^o 13, section C;
- M. Lélie Pierre, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 71, 72, section C et 269, 276, 277, 281, 282, 285, 352, 353, 356, 425 à 433, section D;
- M. Petit Ernest, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales n^{os} 3, 230, 233, 260, 278, 279, 286, 312, 315, 316, 318, 319, 322, 328, 333, 334, 362, 377, 378, 406, 415, 437, 439, section D;
- M. Magot Roger, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 11, 203, 338, 339, 370, 421, 424, 434, section D;
- M. Mathiot Alfred, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 391, 392, section D;
- M. Mathiot Constant, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 329, 330, 409, 411, section D;
- M. Michel Emilien, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 4, 29, 342, 344, 407, section D;
- M. Michel Thiery, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 354, 435, section D;
- Mme Veuve Mirol Marie, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 28, 335, 375, 376, 380, 381, 382, 393, 417, section D;
- M. Nalet Denis, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 9, 200, 258, 259, 287, 347, 348, 349, 350, 351, 367, section D;
- M. Nalet Emile, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 283, 301, 405, 413, section D;
- M. Nalet Pierre, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 5, 274, 383, 385, 388, 420 section D;
- M. Pierre Emile, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 265, 270, 275, 280, 291, 359, 360, 416, section D;
- M. Quenette Raymond, à Domèvre-en-Haye, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 49, 50.

- 51, 56 à 64, section C et 13, section D;
- Mme Sandié Aline, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 30, 229, 252, 253, 261, 268, 297, 355, 365, section D;
- M. Turok Maurice, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 8, 18, 21, 254, 305, 306, 307, 384, 385, 386, 387, 389, 403, section D;
- M. Villerot Emile, à Martincourt, propriétaire des parcelles cadastrales N^{os} 17, 32, 33, 332, section D;

A R R Ê T E :

Article premier.

Le site de la Vallée d'Esch, à MARTINCOURT (Meurthe-et-Moselle), constitué par les parcelles cadastrales N^{os} 1 à 5, 7 à 30, 32, 33, 200 à 204, 229 à 233, 252 à 261, 263 à 307, 309 à 330, 332 à 342, 344, 347 à 367, 369 à 396, 398 à 435, 437, 438, 439, section D, et 1 à 5, 13, 49, 50, 51, 56 à 64, 71, 72, section C, est classé parmi les Monuments naturels et les Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Article 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de Meurthe-et-Moselle, au Maire de MARTINCOURT et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Article 3.

Cet arrêté sera transcrit au Bureau des Hypothèques de la situation du site classé.

Fait à Paris, le 4 MAR 1938

Jeunisse